



HAL
open science

Malaise dans la récréation ? Des vertus politiques de la chasse aux États-Unis

Sébastien Y. Roux, Margaux Rolland, Larry Fisher

► **To cite this version:**

Sébastien Y. Roux, Margaux Rolland, Larry Fisher. Malaise dans la récréation ? Des vertus politiques de la chasse aux États-Unis. *Terrains et Travaux : Revue de Sciences Sociales*, A paraître. halshs-04281439

HAL Id: halshs-04281439

<https://shs.hal.science/halshs-04281439>

Submitted on 4 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Roux, Sébastien (auteur correspondant)
Directeur de recherche au Cnrs
Iglobes (Cnrs – ENS/PSL – University of Arizona)
sebastien.roux@cnrs.fr

Rolland, Margaux
Doctorante en sociologie
Cesaer (Inrae – Université de Bourgogne)
margaux.rolland@inrae.fr

Fisher, Larry A.
Research Professor
School of Natural Resources and the Environment
University of Arizona
lafisher@arizona.edu

Malaise dans la récréation ? Des vertus politiques de la chasse aux États-Unis

Aux États-Unis, la chasse réunit près de 12 millions de licenciés, soit 4 % de la population. Le nombre de pratiquants diminue toutefois depuis le début des années 1980, dans un contexte marqué par la politisation croissante d'une activité de plus en plus contestée. Or, amenés à justifier leurs activités, comment les pratiquants se défendent-ils face à l'émergence de discours anti-chasse de plus en plus audibles et structurés ? Alors qu'ils voient leur hobby attaqué, comment les chasseurs parviennent-ils à défendre le maintien de leur activité ? À partir d'une enquête conduite en Arizona, un des États américains les plus réputés pour la valeur et la qualité de son gibier, cette contribution montre comment des promoteurs de l'activité font paradoxalement d'un loisir polémique une activité où se construit, s'organise et se diffuse une (contre-)éthique de la chasse à portée politique.

chasse; éthique; conservation; environnement; Etats-Unis;

Recreation and Its Discontents? On The Political Virtues of Hunting in the USA

In the United States, hunting is practiced by nearly 12 million people, or about 4% of the population. However, the number of enthusiasts has been decreasing since the beginning of the 1980s, in a context marked by the growing popularity of anti-hunting discourse and by the politicization of the sport. How do hunters defend themselves against the emergence of an increasingly audible and structured anti-hunt movement? While they see their hobby under attack, how do they defend the preservation of their activity? Based on a study conducted in Arizona, one of the US states most renowned for the value and quality of its game, this article shows how hunting promoters paradoxically turn a contested practice into an opportunity to build, organize and disseminate a (counter)ethics serving political purposes.

hunting; ethics; conservation; environment; USA

« Being a sportman or a sportwoman isn't something they do; it's who they are »

*Union Sportmen's Alliance*¹

Samedi 23 avril 2022, 14h. Sous le chaud soleil d'Arizona, une trentaine d'enfants accompagnés de leurs pères respectifs se retrouvent au nord de Phoenix, au *Ben Avery Shooting Facility*, à quelques mètres seulement du siège de l'*Arizona Game and Fish Department* (AZGFD). Âgés 6 à 15 ans, presque tous Blancs, ils viennent recevoir l'enseignement pratique qui complète le cours préliminaire qu'ils ont suivi en ligne, dans l'espoir d'obtenir leur certification éthique. Après une brève révision des fondements théoriques, les formateurs divisent le public en deux groupes équilibrés. Le premier part tirer au *.22 Long Rifle* pour valider en 30 minutes et trois tirs les attentes pédagogiques. Le second est orienté vers un parcours pédestre de « mise en situation » où les enfants rejoignent David, un homme âgé d'une soixantaine d'années. Équipé d'un gilet orange et d'une casquette beige, David prend la tête d'un groupe de huit garçons et quatre filles, toujours accompagnés de leurs pères attentifs. La plupart des membres de l'assistance portent des T-shirts et des casquettes camouflage aux slogans trumpistes, patriotes et pro-armes.

David accueille son auditoire en lui rappelant l'importance de ne jamais se précipiter, insistant sur le danger d'une arme mal contrôlée. Il désigne ensuite un chemin dans les broussailles où il invite les enfants à s'engager. Après quelques mètres seulement, il fait mine de découvrir des cibles en plastique ; le bénévole essaie de détailler comment, en situation, réagir de la bonne manière face au gibier représenté. Comment se placer ? Quelle position favoriser ? Quel animal choisir ? Est-ce qu'un « tir propre » peut être envisagé pour tuer le gibier sans souffrance et ne pas souiller la viande ? David insiste : il importe de savoir se raisonner ; le tir ne saurait être exécuté qu'en situation propice. Il recommande aussi aux enfants d'apprendre à reconnaître précisément les animaux. Il serait malheureux voire criminel d'abattre un animal pour lequel les apprentis chasseurs n'auraient pas reçu au préalable un « tag », ce bracelet délivré par l'AZGFD qui permet le prélèvement [*harvesting*]² d'un

¹ <https://unionsportsmen.org/about/who-we-are/>

² Les institutions cynégétiques – dont l'AZGFD – veillent à employer le verbe *to harvest* pour qualifier la chasse d'un animal et sa mise à mort. Le verbe, que l'on peut aussi traduire par « récolter », s'applique habituellement au monde agricole (cultures végétales, œufs). Employé dans l'univers de la chasse, il se distingue de *to kill* [tuer] ou *to shoot* [tirer], en soulignant à la fois la rationalité supposée du geste, sa validité administrative et la modération du chasseur.

spécimen appartenant à une espèce dont la chasse est autorisée. Toutefois, malgré les informations transmises et les mises en garde formulées, le parcours veut rester ludique : jeu de piste avec du faux sang, devinettes, encouragements... Si la chasse est un art technique aux règles codifiées, David veille constamment à rappeler aux enfants de s'amuser, et à leur transmettre le plaisir d'observer, de traquer et de tuer le gibier³.

Une fois la session terminée, après avoir complété la certification attestant de leur maîtrise jugée suffisante des armes à feu, les enfants sont gratifiés d'une casquette couleur orangé de sécurité. Quelques jours plus tard, ils recevront par la poste leur carte *Hunter Education Program*. Leurs pères, quant à eux, verront leur propre compte de l'AZGFD crédités de points bonus supplémentaires, augmentant ainsi leur chance d'être sélectionnés pour les chasses les plus prestigieuses et demandées. « Et rappelez-vous les chiffres les enfants, termine David devant un parking remplis de *pick-ups*. Il y a 5 % de pro-chasse et 5 % d'anti-chasse aux États-Unis ; la majorité de la population n'a pas d'opinion. Il est de votre responsabilité de toujours vous comporter de manière éthique. C'est en respectant les règles qu'on vous a enseignées que vous montrerez à tous que les chasseurs sont des gens bien, qu'ils s'engagent pour la conservation et la protection des espèces en danger et que ce sont eux qui connaissent et respectent véritablement la nature. »

D'après le dernier rapport national de l'*US Fish and Wildlife Service*, les États-Unis comptaient en 2016 11,5 millions de personnes ayant chassé dans l'année, pour environ 398 millions d'habitants⁴. Parmi elles, 9,2 millions déclarent chasser du gros gibier (cervidés, ours, dindes sauvages, élans, etc.), 3,5 millions du petit gibier (écureuils, léporidés, cailles, tétas, etc.), 2,4 millions des oiseaux migrateurs et 1,3 millions d'autres animaux. En 2016, toujours aux États-Unis, les chasseurs ont consacré 184 millions de jours à pratiquer et dépensé 26,2 milliards de dollars pour financer leur activité – soit 16 jours et 2000 dollars en moyenne par chasseur⁵. Mais ces chiffres importants cachent en réalité une baisse relative du nombre de pratiquants. D'après l'association *Wildlife for all*, si le nombre de chasseurs a cru de 8,6 % entre

³ Les deux étapes supplémentaires habituellement abordées – qui visent à transformer l'animal mort en viande (dépeçage, découpe, transport) et à le consommer (préparations, recettes) – n'ont pas été discutées. David nous explique que « ce n'est pas aux pouvoirs publics de s'occuper de ces choses-là », ces moments relevant pour le formateur de « la responsabilité des parents ».

⁴ US Fish and Wildlife Service, US Census Bureau, 2018, *2016 National Survey of Fishing, Hunting, and Wildlife-Associated Recreation*, p. 4.

⁵ *op. cit.*, pp. 24 et 25.

1960 et 2020, la hausse – une fois rapportée à l’augmentation de la population (+83,4 %) – masque en réalité une désaffection progressive pour l’activité.

Aux États-Unis (Bronner, 2008 ; Byrd, Lee & Widmar, 2017) comme dans de nombreux pays occidentaux (Fischer *et al.*, 2013 ; Mischi, 2013 ; Oian, 2013), la chasse apparaît comme une pratique de plus en plus controversée, autour de laquelle s’affrontent des visions opposées de la nature et de ses usages. Or, dans ce contexte marqué par une évolution des jugements portés sur l’activité, comment les chasseurs états-uniens et les institutions qui encadrent leur hobby pensent-ils aujourd’hui leur pratique ? Pour le dire autrement, si ce « sport »⁶ fait désormais l’objet de « polémiques », de « politiques » et de « problèmes » (Foucault, 1994 [1984]), comment les principaux acteurs s’ajustent-ils à la réévaluation morale de l’activité à laquelle ils participent, ou dont ils ont la charge ? Et comment s’ajustent-ils face à l’émergence de nouvelles préoccupations morales autour de la nature, de la faune et de sa régulation, dans un moment où les questions environnementales rencontrent un écho croissant dans la société américaine ? Pour les chasseurs que nous avons rencontrés, c’est la pratique qui fait le pratiquant – « on devient chasseur en chassant ». Mais notre enquête montre aussi que l’on devient chasseur « en se justifiant », c’est-à-dire par l’acquisition et la promotion de manières d’être, d’agir et de dire qui légitiment moralement une activité désormais insérée dans un tissu dense de conflits et de rivalités.

À partir d’une recherche menée en Arizona, un État du sud-ouest américain, nous rappelons d’abord la spécificité de la chasse aux États-Unis, contrôlée par des institutions qui ont la charge conjointe de promouvoir une activité prédatrice tout en organisant des actions de conservation et de protection de la nature – afin, notamment, de garantir la poursuite des pratiques récréatives extérieures. Nous montrons ensuite comment, conscients des débats moraux qui menacent leur pratique, les chasseurs défendent voire promeuvent leur activité comme une activité rationnelle et civilisée, soumise à un ensemble cohérent de normes et de valeurs codifiées. En effet, malgré les hiérarchies sociales qui divisent les pratiquants et en dépit de leurs investissements différenciés, les chasseurs se retrouvent dans un ensemble de prescriptions éthiques qui, d’après eux, attestent de la légitimité morale de leur hobby, voire de sa nécessité. Ainsi, les chasseurs défendent une activité moralement contestée en affirmant sa

⁶ La qualification de la chasse (et de la pêche) comme « sport » est un enjeu de lutte, aux États-Unis comme dans d’autres contextes nationaux (voir par exemple Fabiani, 1982). Si les chasseurs le revendiquent, leurs opposants s’en indignent. PETA, par exemple, remet régulièrement en cause cet usage dans des campagnes chocs. Voir par exemple : <https://twitter.com/peta/status/1567550778272800768>

validité éthique – promouvant sa capacité supposée à défendre des valeurs, à cultiver des individus, voire à protéger des milieux. Dès lors, moins qu’une contribution qui se donnerait pour objectif la description des normes qui régiraient la pratique – comme si celles-ci représentaient un ensemble cohérent et stabilisé (par exemple Gibson 2014) –, ou qui viserait à décrire la grammaire des arguments et des contre-arguments qui la qualifient, notre article montre davantage comment se formule et se diffuse « une contre-éthique » de la chasse⁷, faisant de la morale une ressource politique pour défendre une activité contestée.

Enquête et méthode

Pour saisir la manière dont les chasseurs pensent, légitiment et justifient leur pratique aux États-Unis, nous avons conduit une enquête par entretiens et observations en Arizona. L’Arizona est un État réputé pour la valeur symbolique élevée de sa mégafaune, où la part des chasseurs dans la population est relativement similaire à la moyenne fédérale (4,2 %) ⁸ et où de nombreuses associations défendent la pratique et son maintien – la chasse étant encore largement appropriée comme une activité constitutive d’une certaine identité rurale américaine, blanche et populaire.

Cette recherche s’inscrit dans le programme HUNTAZ⁹, portant sur les pratiques cynégétiques et leur encadrement dans le sud de l’Arizona (2022 – 2024). Notre équipe franco-américaine a réuni quatre chercheurs (trois sociologues et un spécialiste d’études environnementales), dont deux étudiantes en formation. L’enquête a articulé deux volets complémentaires : (1) une étude des pratiques de chasse, des controverses qu’elles suscitent et des justifications qu’elles engendrent, et (2) une analyse des savoirs biologiques et cynégétiques produits par les institutions régulatrices.

⁷ Dans un ouvrage récent sur la chasse, Charles Stépanoff évoque les « éthiques et contre-éthiques de la prédation » (2021, p. 293-364). Si nous utilisons la même expression, nous lui donnons un sens différent. En effet, nous ne cherchons pas ici à penser les contestations dont la chasse ferait l’objet, renvoyant implicitement les « contre-éthiques » de la chasse aux éthiques promues par ses opposants. Nous nous donnons davantage pour objectif de saisir la contre-éthique des chasseurs comme un ensemble discursif et prescriptif qui fait de règles de conduites une réponse politique pour justifier une activité contestée.

⁸ Les États-Unis sont une fédération qui peut cacher de grandes disparités. En 2021, le Dakota du Nord restait l’État où la part relative d’habitants possédant un permis de chasse était la plus élevée (24,2 % de la population), à l’opposé de la Californie qui comptaient le moins de licenciés (0,7 %).

⁹ Le programme HUNTAZ est financé par l’OHMI Pima County (Labex DRIIHM ANR-11-LABX-0010). Nous tenons à remercier François-Michel Le Tourneau, Ruth Gosset et toute l’équipe d’Iglobes, et plus particulièrement Amandine Reist pour sa participation à l’enquête.

Nous avons privilégié une approche qualitative combinant entretiens semi-directifs et observations. 26 entretiens d'une heure et demie environ ont été réalisés avec des acteurs du monde cynégétique (pratiquants comme régulateurs). Ces temps formels ont accompagné d'autres moments plus immersifs : participations à des camps de chasse, activités bénévoles auprès d'associations cynégétiques, formations théoriques *online* et *onsite*, dîners, bivouacs ou feux de camps, visites de musée, entraînement au tir, opérations de comptage auprès de biologistes, etc. Outre les entretiens menés, un peu plus de 250 heures ont été passées avec des acteurs du monde de la chasse, entre février et octobre 2022.

Un modèle Nord-Américain

Aux États-Unis, la régulation de la chasse et la protection de la nature relèvent des mêmes administrations, articulant un double mandat caractérisant le modèle nord-américain de gestion de la faune sauvage. Ce modèle s'est construit tout au long du XX^e siècle par l'addition de règlements, de lois et d'institutions dédiées (Heffelfinger, 2013). Pourtant, dans le monde cynégétique, cette complexité historique est souvent réduite à un récit simplifié qui écrase les tâtonnements et les conflits pour n'en retenir qu'une vision enchantée. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, une chasse abusive et une mauvaise gestion des populations animales auraient conduit à l'effondrement d'espèces auparavant abondantes (comme le bison), voire à leur extinction (tourtes voyageuses). Sous l'impulsion visionnaire de quelques grands hommes, au premier rang desquels le président Théodore Roosevelt (lui-même chasseur), le gouvernement fédéral aurait fait adopter les premières mesures de protection environnementale, afin de garantir aux générations à venir la possibilité de jouir à leur tour de la valeur exceptionnelle de la nature américaine. Contre les excès d'un système économique favorisant des abus de prélèvement par les chasseurs, une partie de ces derniers, attachés au maintien de l'équilibre des milieux et soucieux de garantir un accès intergénérationnel à la nature préservée, s'est constituée comme partenaires centraux d'un dispositif écologique inédit.

Si le modèle Nord-américain s'incarne dans une multitude d'agences d'État et fédérales aux compétences diverses, il se déploie principalement au niveau local. Chaque État dispose ainsi d'une agence sous autorité de l'exécutif qui a pour mission la bonne gestion des ressources fauniques et la protection des espèces. En Arizona, ce rôle incombe aujourd'hui à l'*Arizona Game and Fish Department* (AZGFD). Pour financer ses activités, l'*Arizona Game & Fish*

Department a obtenu en 2023 un budget d'un peu plus de 50 millions de dollars¹⁰. L'administration s'enorgueillit de « ne pas recevoir un seul penny de dotation publique de la part de l'État d'Arizona » mais explique se financer exclusivement grâce aux revenus liés au *Pittman-Robertson Act*, aux permis de chasse et de pêche et aux tags et autres systèmes de droit. Le *Pittman-Robertson Act* est une loi adoptée en 1937 (aussi appelée *Wildlife Restoration Act*) organisant le prélèvement d'une taxe fédérale sur la vente des armes à feu et des munitions. L'argent collecté est redistribué aux États, en charge du financement de la gestion des espèces sauvages et de la protection des habitats (via leurs agences gouvernementales respectives).

Cependant, les principales ressources financières de l'AGZFD proviennent des permis ou autres bracelets [*tags*] (pour environ 40 % des ressources totales)¹¹. En 2022, le permis de chasse annuel coûte 37 dollars pour les résidents de l'État et 57 dollars s'il est combiné à un permis de pêche ; le permis à la journée s'élève à 15 dollars. Il est requis pour tout pratiquant âgé de 10 ans et plus. Les plus jeunes sont eux aussi autorisés à chasser, y compris le gros gibier, lorsqu'ils sont sous la responsabilité d'un licencié adulte. Quant aux non-résidents, ils doivent nécessairement acquérir un permis combiné chasse-pêche coûtant 160 dollars par an ou 20 dollars la journée. Le nombre de chasseurs non-résidents est important en Arizona et leur présence constitue une manne appréciée avec près d'un tiers des revenus totaux générés par la chasse et la pêche de l'État. Près de 350 000 licences ont été accordées en 2023, générant de 20,8 millions de dollars de revenus – sans compter les dépenses annexes en hébergement, restauration, guides, etc.

L'AZGFD édite chaque année un document d'un peu plus d'une centaine de pages rappelant les règles qui régulent la pratique, appelé « *Arizona Hunting Regulations* ». Ce texte précise le système de *tags* et de *stamps* qui organise la chasse des animaux classés comme « gros gibier ». Chaque année, l'AZGFD organise un système de loterie pour distribuer les bracelets qui autorisent les chasseurs à prélever un spécimen. Quelques-uns sont accordés sur le principe du « premier arrivé, premier servi » [*First come permits*], mais la plupart sont distribués par tirage au sort. Le nombre de bracelets disponibles est déterminé par l'institution sur la base des rapports rédigés par ses biologistes salariés, chargés du recensement, de la surveillance et de la gestion des espèces.

¹⁰ D'après le *Joint Legislative Budget Committee* d'Arizona (www.azjlb.com).

¹¹ Le département a d'autres missions que nous ne détaillerons pas ici (liées notamment aux bateaux et à d'autres formes de pratiques extérieures récréatives). Pour plus d'informations, voir : www.azgfd.com

Le prix des bracelets varie en fonction de la résidence et des espèces, allant de 38 dollars pour un pécaré ou une dinde chassée par un résident à 5 415 dollars pour un bison mâle convoité par un non-résident. Ces tarifs incluent des frais de dossier de 13 dollars. Si un chasseur est tiré au sort lors des loteries annuelles, il obtient le précieux bracelet qu'il doit constamment conserver sur lui lors de ses chasses et attacher à l'animal s'il parvient à l'abattre. S'il n'est pas tiré au sort, l'AZGFD rembourse le prix du *tag*, moins les frais de dossier. Toutefois, si le chasseur ne parvient pas à prélever un spécimen durant la saison pour laquelle il a été retenu, l'institution ne lui rembourse pas les frais engagés. Pour finir, certains animaux sont très demandés mais peu de *tags* sont disponibles ; les chances d'être tirés au sort sont alors relativement minces. Par souci d'équité, l'AGZFD a mis en place un système de points qui se cumulent année après année et augmentent les chances des candidats d'être sélectionnés. De même, certaines actions peuvent accorder des points supplémentaires et augmenter les probabilités de sélection comme l'accompagnement des enfants au programme d'éducation mentionné en introduction ou le suivi de « formations éthiques complémentaires ».

D'autres formes d'encadrement et de régulations existent. Par exemple, pour le petit gibier, qui inclut certaines espèces communes de lapins, de faisans ou de cailles, l'AZGFD limite simplement le nombre d'individus tués par sortie (le « sac »). L'AZGFD organise également, lors d'événements de charité, la mise aux enchères de *tags* réservés pour quelques spécimens extrêmement désirés mais limités (voire menacés). Les montants peuvent alors atteindre plusieurs centaines de milliers de dollars (pour les mouflons d'Amérique par exemple), mais ces passe-droits restent rares¹². Enfin, les animaux qui entrent dans la catégorie de « non-gibier » (comme les lièvres, les rats-laveurs, les loutres, les serpents, etc.), ne sont, à l'inverse, soumis à aucune limitation.

« On suit des règles »

Mardi 26 mai 2022, 17h30. Cameron B., le co-directeur de l'une des principales associations de chasse d'Arizona, nous a invité à dîner chez lui. Il nous reçoit au nord de Tucson, à Oro Valley. Devant sa maison anonyme aux murs sable sont parkés un *trailer*, un *pick-up* double cabine et un *OHV* – pour *Off-Highway Vehicle*, ces *buggies* qui sillonnent les

¹² Il n'est possible d'obtenir ces *tags* par enchères qu'une seule fois dans sa vie (par espèce).

pistes d'Arizona depuis quelques années et dont les chasseurs sont friands. Cameron nous invite à rejoindre directement l'arrière de la maison où deux chiens de chasse nous accueillent bruyamment. Une table est dressée sous un auvent, à quelques mètres d'une piscine turquoise qu'encadrent des plaques de gazon artificiel.

Cameron nous présente sa famille : Tania, son épouse, Riley, sa fille de 3 ans, et ses parents invités pour l'occasion, Linda et Anthony – son père étant lui-même un ancien chasseur. Cameron est un homme blanc d'une quarantaine d'années, en surpoids, à la barbe en broussaille, et dont les cheveux mi-longs commencent à blanchir ; il a créé et dirige sa propre entreprise de charpenterie. Il dit voter Républicain depuis la crise de 2008, « par intérêt économique », tandis que son père est inscrit indépendant et se montre critique envers « les politiciens ». Cameron porte aujourd'hui un T-shirt rouge, un blue-jean, des claquettes, une montre connectée et une casquette de chasse. Le barbecue à gaz est déjà allumé, à côté du congélateur et du frigo extérieurs qui sont réservés à la viande chassée.

Cameron nous propose d'abord d'admirer ses trophées. Nous le suivons dans son salon. La pièce est encombrée d'un canapé qui fait face à une télévision de 85 pouces. Trois têtes empaillées sont accrochées : une antilope, un cerf hémione et un wapiti aux bois imposants. Nous apercevons aussi un dernier trophée cloué au mur de la cuisine, plus petit ; c'est le reste d'une espèce locale de cervidé, un *coues deer*, dont Cameron nous explique en souriant qu'il a justement été préparé « dans le style Européen » : bois fixés sur le crâne blanchi de l'animal. Comme d'usage, nous le félicitons avant de retourner à l'extérieur rejoindre ses parents et passer à table.

Nous consommons habituellement peu de viande mais nous avons tu à nos hôtes nos préférences alimentaires. Cameron est seul en charge de la cuisson. Après quelques minutes, il nous sert ses premiers *appetizers* : des morceaux de poivrons entourés de viande d'antilope lardée ; il est ravi d'apprendre que c'est la première fois que nous en mangeons. Arrivent ensuite les steaks de wapiti – là aussi, une première « qu'on ne pourra oublier ». Chacun se sert les grillades avant de construire ses *burgers* avec les éléments à disposition. Nous mangeons tous trop vite ; la conversation est un peu laborieuse. Le temps est à la mastication, à l'exception d'Anthony qui commence à évoquer de vieux souvenirs de chasse certainement préparés à notre attention. Une fois le repas terminé, Cameron se détend. Flatté des éloges reçus, rassuré de nous avoir vu manger « sa viande », il se sert une bière supplémentaire et nous explique :

« Il n'y a rien de meilleur que la viande de gibier. Vous voyez, ma fille, Riley, elle refuse de manger du bœuf de supermarché. Elle n'aime pas le goût !

[*grand sourire de fierté*]. Elle ne mange que ce que je chasse. C'est ça, la chasse ; c'est connaître le goût des choses et leur valeur. »

Son père abonde. « Regardez, dit-il, tous ces jeunes qui mangent du poulet sous cellophane sans faire le rapprochement entre la viande et l'oiseau ! » La conversation s'échauffe. « C'est ça le problème avec les anti-chasse ! Ils mangent de la viande mais ils ne veulent rien savoir de la manière dont elle arrive dans leur assiette ! » Cameron appelle alors ses chiens. Il en tient un fermement devant nous :

« Voyez, un bon chasseur, il va tuer pour manger. C'est une règle éthique. On vide la bête sur place ou au camp. En théorie, il faudrait la vider et prendre tous les organes comestibles. Mais bon, ça, on ne peut pas toujours le faire ; c'est lourd, un animal mort. Par contre, on essaie d'enterrer la carcasse. Les promeneurs ne veulent pas voir ça quand ils se baladent. Et puis c'est pour les coyotes et les vautours aussi. Après, on prend la viande. [*Dessinant les pièces sur son chien*] Ça, c'est le jarret ; ça, le filet mignon ; ça, l'épaule. On coupe là, là et là. [*Désignant le haut de la cuisse*] Ça, c'est le meilleur morceau, un peu gras mais pas trop. »

Notre hôte ajoute :

« Les anti-chasse ils nous représente parfois comme des abrutis qui boivent de l'alcool toute la journée. Mais on n'est pas des abrutis, loin de là. Surtout, ils n'y connaissent rien. C'est des gens de la ville déconnectés de la nature, qui sont dans l'émotion. Nous, on connaît la vie dehors et on suit des règles. Tout le temps. Des règles non écrites. [...] La règle principale, c'est d'agir de manière éthique. L'éthique, ça veut dire faire les choses de la bonne manière, même quand on est seuls et que personne ne nous voit. »

Cette définition minimaliste et tautologique de l'éthique – l'éthique « c'est faire le bien », y compris sans témoin – est celle que l'AZGFD enseigne et rappelle dans ses formations et ses brochures. Difficilement cernable, elle fait pourtant sens pour les chasseurs ; elle nous a été répétée constamment, sans que nos interlocuteurs ne précisent jamais spontanément ce qu'ils entendaient par « le bien ».

Sans être véritablement codifiée, l'éthique des chasseurs n'en correspond pas moins à un ensemble de normes qui dessinent de manière relativement rigide les frontières du groupe des pratiquants. D'abord, la viande chassée doit être consommée ; il ne faudrait pas « gâcher ». Le bon chasseur, tempéré, posé, devrait toujours rester conscient du lien entre le produit et animal, ne prélèverait que les spécimens nécessaires à son usage et saurait se régaler de toutes

les parties comestibles. Dans les faits, de nombreux animaux sont tués sans être mangés. Cela peut tenir à des questions de préférences, relatives à des espèces dont le goût est jugé trop gras ou fort (comme l'ours ou le puma), ou à des parties à la texture dépréciée (les organes, notamment, sont peu prisés). De même, certains animaux ne sont pas ingérés pour des raisons qui tiennent à un manque de connaissances quant aux préparations requises ou parce que certaines proies sont déconsidérées pour leur faible valeur symbolique¹³.

Ensuite, la viande est une récompense de qualité qui doit se mériter. Les chasseurs valorisent particulièrement les efforts que requerrait la chasse, qu'ils soient physiques ou psychiques. La traque se doit d'abord d'être « loyale », notion que les pratiquants comprennent comme un rapport d'égalité avec les bêtes. Les animaux, « libres » et « sauvages », « doivent avoir la possibilité de s'échapper » nous dit un enquêté, ne pas avoir été élevés en ferme pour être chassés (une pratique pourtant répandue), ni pouvoir être tués « facilement »¹⁴. La possibilité de l'échec est d'ailleurs pensée, par beaucoup, comme une caractéristique pédagogique de la chasse. Comme l'a exprimé Cameron, « la chasse, ça t'enseigne des choses. » De même, les chasseurs ne sont pas avarés de récits épiques décrivant des journées entières passées dans la nature, au contact d'éléments parfois hostiles, à marcher et pister des animaux rusés et insaisissables – renforçant par leur discours et leur mise en scène une représentation de la chasse comme activité masculine, voire comme épreuve de virilité (Bye, 2009).

Si la chasse est une activité qui se déroule dans le monde sauvage et « touche aux instincts primitifs et naturels de l'homme »¹⁵, elle n'en reste pas moins très civilisée (Traïni, 2004). On attend des chasseurs qu'ils n'enfreignent jamais le droit des *ranchers* à refuser leur passage sur leurs terres et qu'ils obtiennent systématiquement l'autorisation préalable avant d'accéder à une propriété privée ; on exige qu'ils laissent les portes et les barrières dans l'état dans lequel ils les auraient trouvées ; on leur demande de minimiser au maximum l'impact de leur activité, notamment en nettoyant les traces de leur chasse (dont les restes animaux : sang, entrailles, peaux...) ; on les encourage, même si cela « reste leur liberté », à porter les vêtements et accessoires orange qui augmentent leur sécurité, etc. En bref, on attend des *sportsmen* qu'ils

¹³ Un enquêté, par exemple, nous a expliqué apprécier le lapin d'Amérique (*cottontail rabbit*), classé comme petit gibier, mais s'est beaucoup amusé lorsque nous avons suggéré que le lièvre antilope (*antelope jackrabbit*, classé comme non-gibier) puisse lui aussi être consommé.

¹⁴ Il est d'ailleurs strictement interdit de chasser la faune sauvage sans descendre de son pick-up ou de son OHV.

¹⁵ Anthony impute à cette « naturalité » de la chasse la surreprésentation des hommes dans la pratique. Les femmes, elles, « n'auraient pas ce qu'il faut dans leur cerveau [...], pas le même instinct de tuer ».

se comportent en *gentlemen* (Michaud, 2010) et qu'ils fassent de leur activité l'expression de leur noblesse¹⁶ plus que de leur puissance.

Pour finir, lorsque vient le temps du tir – par arme à feu ou, pour les plus « sportifs », par arc de chasse – la mise à mort doit être rapide et élégante. Il faut se tenir à la « bonne distance » de l'animal, s'assurer du respect des consignes de sécurité, et ne tenter qu'un « tir propre » capable de « tuer rapidement et sans souffrances ». Si les chasseurs reconnaissent le frisson ou la montée d'adrénaline qui peuvent parfois brouiller certains repères, ils n'en restent pas moins attachés à défendre une représentation noble de leur pratique qui valorise le sang-froid, la maîtrise, le contrôle et la raison. La plupart des chasseurs rencontrés, d'ailleurs, nous ont spontanément vantés leur adhésion aux règles, y compris en saluant le travail de police dont sont chargées les institutions régulatrices – au premier rang desquels l'AZGFD qui dispose d'une force dédiée¹⁷.

Dans les faits, les pratiques s'éloignent parfois de ce code de conduite consensuel et connu. L'observation montre que les transgressions sont fréquentes sur le terrain : passages sur les terres privées, manipulation parfois hasardeuse des armes à feu, animaux manqués, restes laissés. Plus subtilement, certaines évolutions dans la pratique produisent aussi des dilemmes qui troublent les frontières entre bien et mal, laissant les chasseurs dans un entre-deux dont chacun se débrouille. Par exemple, de nouveaux équipements modernes (jumelles, fusils de précision) permettent d'abattre un animal à plusieurs centaines de mètres, notamment dans les espaces désertiques du sud de l'Arizona où les grands mammifères sont exposés par le manque de végétation. De même, la vie sauvage et le grand air dont on nous a souvent vanté les bénéfices moraux – ils permettraient de « reconnecter avec la nature », de « quitter la ville et le confort », de tisser des liens forts avec ses proches et sa famille, etc. – s'éloignent souvent de leur représentation idéalisée. À l'instar de Cameron, la majorité des chasseurs qui campent dorment dans d'imposants camping-cars alimentés par groupe électrogène (avec cuisinières, frigos, chauffage) et se déplacent avec un mobilier conséquent (tables, chaises, vaisselle, etc.). Ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir des *RV – Recreational Vehicles* [camping-cars] – adaptent souvent leur *pick-up* pour y dormir. Très souvent, la plupart restent proches des routes

¹⁶ Cette valorisation de la maîtrise et de la raison s'enracine dans une « étiquette » du chasseur largement inspiré des codes de conduite en cours au XIX^e siècle dans l'aristocratie britannique (Reiger, 1975 ; Brulle et Benford, 2012)

¹⁷ Bien sûr, l'AZGFD n'est pas exempte de critiques, les chasseurs se plaignant d'estimations de populations trop faibles qui, d'après eux, réduisent abusivement le nombre de *tags* disponibles. Mais si l'institution est souvent critiquée, son rôle de police est officiellement apprécié – les « bons chasseurs » étant supposément toujours conformes aux règles édictées, ils n'auraient rien à craindre d'une institution alliée.

ou des chemins de terre. Enfin, la présence dorénavant massive des *OHV* ou autre *buggies* sont sources d'importantes nuisances, contraires à l'idéal de discrétion : les moteurs dérangent la faune, les roues crantées abiment les chemins et leur maniabilité permet l'accès d'un plus grand nombre à des espaces naturels jusqu'alors préservés. Mais, comme nous l'a exprimé en soupirant un ancien garde-chasse, membre de l'association *Backcountry Hunters & Anglers*, « ils correspondent aussi au principe de récréation qui caractérisent les parcs et forêts publics ». Surtout, si ces situations labiles peuvent être parfois discutées entre chasseurs, elles ne sont jamais véritablement abordées auprès des non-pratiquants. À nouveau, et constamment, les discours veillent à dépeindre les chasseurs comme des individus se contraignant volontairement au respect de normes auxquels ils adhèrent sans réserve.

Unis dans la moralité

Dans un article de synthèse sur la culture des armes aux États-Unis, David Yamane regrettait récemment le manque d'enquêtes sur la chasse en Amérique, notamment lorsqu'elle est pratiquée à des fins récréatives (Yamane, 2017). Cette absence perdure aujourd'hui et empêche de s'adosser à des informations précises sur l'appartenance sociale des pratiquants. Les données officielles de *l'US Fish & Wildlife Service*¹⁸ précisent que les chasseurs sont à 90% des hommes, Blancs à 98% et qu'ils sont davantage représentés au sein des groupes à « revenus moyens et élevés » que parmi les populations « à faible revenus ». Or ces chiffres, s'ils semblent décrire un univers homogène, dissimulent en réalité une certaine variabilité dans la pratique. Et la seule observation ethnographique rappelle qu'aux États-Unis la chasse varie fortement en fonction de la position sociale des pratiquants, que ce soit en termes de gibier, de pratiques ou d'usages de l'espace – à l'image d'autres pays développés de longue tradition cynégétique comme la France (Bozon et Chamboredon, 1980 ; Fradkine, 2015).

À partir de deux portraits choisis, nous souhaitons donner à comprendre cette diversité et interroger les justifications de la chasse à l'aune des positions sociales. Les deux cas retenus ont été sélectionnés parmi les enquêtés que nous avons rencontrés. Sans chercher à représenter, ils entendent plutôt illustrer les deux pôles opposés du continuum des pratiquants et rappeler

¹⁸ Les données de l'agence doivent être utilisées avec prudence. Elles sont collectées par déclaration et demeurent dépendantes des institutions. Elles oblitèrent de facto les pratiques de chasse moins légitimes ou diffusées (comme, par exemple, celles qui ont cours parmi les populations natives américaines).

comment les propriétés sociales (en termes de genre, de classe, de profession, d'âge, etc.) sont aussi, dans le milieu de la chasse, liées à des pratiques cynégétiques variées (en termes de gibier, d'armes, de rapport à la solitude, à l'amusement, etc.)

D'un côté, Jessica, une femme blanche de 42 ans, biologiste, salariée d'une organisation de protection de la nature, résidente de Phoenix, électrice démocrate. Jessica est née dans une zone rurale du Montana, où ses parents, tous deux professeurs, appartenaient à l'élite intellectuelle locale. Si sa mère n'était pas chasseuse, son père l'était ; il avait d'ailleurs un goût marqué pour la fauconnerie. Elle a appris à ses côtés comment chasser et se rappelle son premier cerf abattu au fusil à l'âge de 10 ans. Elle se souvient avoir pleuré d'émotion en ôtant la vie de l'animal. Le temps de ses études à l'université, Jessica arrête la chasse ; elle devient même végétarienne. Lorsqu'elle arrive en Arizona à la fin des années 2000, elle accompagne une amie qui avait obtenu un bracelet pour un cerf muet dans l'espoir de retrouver un plaisir d'enfance. Mais elle est déçue de l'expérience ; « trop de monde ». Cependant, son goût initial pour la viande et son engagement contre l'industrie agro-alimentaire la conduisent à renouer avec la pratique. Cette fois-ci, elle opte pour l'archerie – attirée par une arme qui requiert des efforts supplémentaires et par la proximité forcée qu'elle induit avec l'animal. Lors de notre entretien, elle détaille longuement son rapport à la viande, son choix réfléchi de « participer, par la chasse, à la beauté et à l'équilibre de la nature » et la responsabilité dont elle se sent investie lorsqu'elle tue une proie. Elle se rend dorénavant une semaine par an au nord de l'État pour chasser le wapiti. Elle aime y aller seule, ou avec un unique partenaire choisi – le plus souvent son frère, son mari ou sa belle-sœur. Elle apprécie le silence et ce « temps précieux dans la nature » ; un moment « presque philosophique, voire une expérience religieuse » dont le sens lui importe.

À l'opposé, Travis défend une expérience plus populaire de la pratique. Âgé de 44 ans, blanc également, en léger surpoids, nous l'avons rencontré dans un bar de Safford – une ville ouvrière d'environ 10 000 habitants proche du Nouveau-Mexique. Travis est un jeune retraité. Né en Utah dans une famille de fermiers qu'il qualifie de « pauvres », il rejoint l'armée de l'air à sa majorité pour que l'institution lui finance ses études. Après quelques années de service comme mécanicien, il monte une entreprise de pièce détachées en lien avec l'aviation. Mais il a rapidement revendu son *business* et vit désormais du capital accumulé et de sa pension militaire. Travis précise qu'il « vit simplement ». Quelques semaines après notre première rencontre, une visite chez lui confirme qu'il est effectivement propriétaire d'une petite maison dans le désert Arizonien, chichement meublée, isolée et située à plusieurs kilomètres du premier bourg. Travis, divorcé, est père de deux enfants avec lesquels il passe beaucoup de temps. Nous

le retrouvons avec son fidèle ami « Idaho », « le seul gars du coin, dit-il, qui partage [ses] valeurs » et son goût pour les armes à feu.

Travis dit « chasser de tout : des cerfs, des colombes, des lapins... » Il est fier d'avoir « teeeeeellement d'armes [...] c'est ce [qu'il] préfère dans la chasse. » D'ailleurs, il nous dit qu'en tant que Républicain pro-arme, les lois permissives de l'État sont l'une des principales raisons pour lesquelles il s'est installé en Arizona. Dans la chasse, Travis aime aussi la camaraderie et la possibilité de « passer du temps avec les copains ». Enfin, Travis nous dit aimer les efforts de la chasse, mais pour des raisons qui diffèrent de celles de Jessica :

« Vous comprenez, nous dit-il, si tu pars avec les copains mais qu'ils tuent leur cerf le premier jour, et ben c'est fini, faut rentrer. Moi j'aime bien quand ça dure et que tu passes du temps dehors, loin de la ville ; c'est ça qui nous plaît, on est des gars de la campagne, donc aller tirer en plein air entre copains, c'est *fun* ! »

Tout semble opposer Jessica et Travis : l'orientation politique, le genre, la classe, le niveau d'éducation, le mode de vie. D'ailleurs, ils entretiennent des rapports très différents à leur pratique et ne trouvent pas dans leur hobby les mêmes plaisirs. Pour l'une, la chasse est une activité individuelle, investie d'une dimension quasi mystique ou métaphysique. Jessica met l'accent sur la qualité de la réalisation du geste technique, dans sa communion avec la nature et sa symbiose avec un « ordre des choses », qu'elle prolonge par la recherche d'une alimentation saine extérieure à l'industrie agroalimentaire. Pour l'autre, la chasse est davantage la perpétuation d'une tradition familiale d'approvisionnement en viande dans une logique économique, conjuguée aux plaisirs associés à la chasse et à sa sociabilité collective (tirs par armes à feu, temps de sociabilité, histoires, alcool). Pour l'une, libérale, la chasse est un temps de reconnexion au monde et à soi ; pour l'autre, conservateur, elle s'inscrit davantage dans une « tradition américaine » de jouissance des espaces naturels.

Pourtant, tout en différant par leurs propriétés sociales et leurs manières de chasser, Jessica et Travis s'unissent dans le respect des règles morales qui, pour eux, sont devenues constitutives de ce qu'est et doit être la chasse. Si les portraits des deux chasseurs montrent la pluralité des formes d'investissement dans l'activité, le code éthique en vigueur est suffisamment générique pour permettre son appropriation par tous les pratiquants. Plus, l'éthique du chasseur, tout en prescrivant des manières d'être et d'agir, parvient à réunir des formes distinctes d'exercice de la pratique et à constituer, malgré les clivages sociaux et politiques qui les séparent, une communauté pour partie unifiée.

Chasseurs-protecteurs

Le modèle nord-américain fait des chasseurs des partenaires actifs de la conservation. L’AZGFD coopère avec les pratiquants sur le terrain, sur lesquels l’institution s’appuie pour collecter des informations sur la santé des espèces et de leurs milieux, sur leur nombre et sur leur évolution. En retour, les chasseurs intériorisent leur rôle historiquement construit de chasseurs-protecteurs et trouvent dans le travail de l’AZGFD des arguments supplémentaires pour défendre et justifier leur pratique. Pour eux, l’institution promeut une science de la nature dans laquelle ils se reconnaissent (Dunlap, 1988), à l’inverse des « militants écologistes ou des végans » qu’ils pensent empêtrés dans une irrationalité émotionnelle. Pourtant, aux États-Unis, si la chasse fait bien l’objet de controverses militantes, elle n’est jamais l’objet de prises de position partisans. La chasse relève d’une forme de politisation ordinaire plutôt qu’institutionnelle. Concrètement, nul parti ne se saisit de cet objet, contrairement au cas britannique ou français par exemple (Vivent, 2005), et les chasseurs démocrates comme républicains, progressistes comme conservateurs, s’unissent dans la défense d’une pratique qu’ils valorisent consensuellement comme une nécessité pour la gestion et la protection des espaces naturels.

Andrew, militant pour les droits de la chasse, nous explique que « la législation sur la chasse doit être basée sur la science plus que sur l’émotion ». Andrew joue un rôle actif au sein du chapitre Arizonien de l’un des principaux lobbies pour le droit à la chasse aux États-Unis. Âgé de 67 ans, Andrew est père de trois fils – eux-mêmes chasseurs. Il reconnaît volontiers que son organisation était autrefois considérée comme un « groupe élitiste de chasseurs exposant leurs trophées » obtenus à l’occasion de voyages critiqués pour leur dimension coloniale. Il exprime d’ailleurs son regret d’avoir pu participer à « certains abus ». Or, d’après Andrew, cette mauvaise réputation les a conduits à changer de discours et de mode d’action, face aux pressions sociales qui faisaient d’eux les cibles d’une position anti-chasse au succès médiatique grandissant. À la suite de notre entretien, Andrew nous montre deux affiches que son organisation a créé, financé et diffusé. La première présente un coyote hurlant « *Wake up !* » [Réveillez-vous !] Sous le titre, on peut lire :

« La chasse régulée est une part intégrale de la gestion de la vie sauvage. Outil vital au maintien de la taille et de la composition des populations [d’animaux], elle est aussi la source de la majorité des financements nécessaires à la conduite des recherches sur site et au renforcement des lois relatives au gibier »

Quant à la seconde, elle montre un bison couvert de neige sous le slogan :

« *That's cold!*¹⁹ Ne soyez pas trompés [*snowed*] par quelqu'un qui prétendrait que les chasseurs n'aident pas la vie sauvage. Le bison, le wapiti, le cerf de Virginie et la dinde sauvage sont tous des succès de conservation. Notre travail avec les garde-chasses augmente les populations animales et préserve les habitats dans le monde entier. »

Les deux affiches traduisent le rôle de conservateurs de la nature auquel les chasseurs s'identifient depuis la fin du XIX^e siècle aux États-Unis (Dray, 2018), et qui prend désormais une place prépondérante dans la manière dont ils se conçoivent et se présentent. En nous accompagnant, Andrew abonde :

« En tant que défenseurs de l'environnement, nous voulons qu'il y ait éternellement des animaux sauvages dans le paysage. Et nous comprenons que parfois, cela signifie qu'il ne faut pas chasser tel animal, et nous comprenons aussi que chasser tel autre animal puisse être nécessaire. »

Si les chasseurs constituent un groupe majoritairement conservateur, ils n'en défendent pas moins des pratiques de protection environnementale (Love-Nichols, 2020) – tout en se défendant pour autant d'être des « environnementalistes », le terme étant perçu en contexte comme associé à une « radicalité écologique » dépréciée. Par exemple, certaines associations de chasseurs se mobilisent aujourd'hui en Arizona contre l'urbanisation et l'étalement urbain, aident à reconstituer les habitats, restaurent des zones humides, mettent en place des abreuvoirs ou conduisent des campagnes de collecte des déchets. D'autres organisent des actions caritatives pour susciter des dons privés. Ces associations sont principalement organisées par espèce : *Ducks Unlimited*, *Rocky Mountain Elk Foundation*, *Mule Deer Society*. Dan, un ancien dirigeant de *Ducks Unlimited*, explique notamment que son club organise des levées de fonds, *via* des soirées tombola, pour financer l'achat de terres afin d'éviter leur captation par des promoteurs immobiliers. Ces événements sont explicitement pensés pour attirer un public donateur le plus souvent constitué d'hommes, âgés de 40 ans et plus, majoritairement Blancs, plutôt conservateurs. Les premiers prix sont souvent des fusils ou des revolvers. Dan admet d'ailleurs que les soirées organisées par *Ducks Unlimited* étaient autrefois réservées aux hommes ; les dîners mêlaient whisky, cigares et gibier, et des strip-teaseuses pouvaient être

¹⁹ Le jeu de mots porte sur la température – littéralement « il fait froid » – et le sens d'une expression familière que l'on peut traduire par « c'est super ».

invitées pour inciter aux dons. Mais ces « temps sont désormais révolus » et les réunions de l'association valorisent aujourd'hui principalement, si ce n'est exclusivement, des actions de conservation et de protection de la nature.

Conclusion – La force de l'éthique

De la formation individuelle des jeunes chasseurs à la valorisation collective de leur mission de protection environnementale, les chasseurs arizoniens ne cessent d'affirmer aujourd'hui la valeur éthique de leur hobby. Les institutions, associations ou pratiquants du monde de la chasse font de la morale une véritable ressource pour défendre et justifier leur activité, face à la menace perçue des opposants dont ils estiment les effectifs équivalents aux leurs (« 5 % de la population »).

Les chasseurs promeuvent d'abord leur éthique comme un code moral, auquel ils disent adhérer, qu'ils transmettent et qu'ils diffusent, aidés dans leur travail par des associations, des institutions ou des médias qui valorisent une définition située du « bien chasser ». La chasse est ainsi défendue comme une pratique raffinée, éloignée de l'image de sauvagerie ou de barbarie que certains militants peuvent leur opposer. Elle est davantage promue comme un « loisir de nature » (Ginelli, 2017) hautement contrôlé, pratiqué par des individus raisonnés qui n'agissent qu'avec discernement, maîtrise et sang-froid. En somme, un « sport » (comme ils aiment à le répéter) éloigné de la violence de la mise à mort, et dont ils valorisent constamment le degré élevé de civilisation (Elias, 1974), d'élégance et d'humanité.

Mais les chasseurs ne se présentent pas uniquement comme des individus régulés ; ils sont aussi régulateurs. Leur éthique n'est pas qu'une prescription ; elle est aussi, d'après eux, une propriété de leur hobby. Pour le dire autrement, les chasseurs ne promeuvent pas seulement une éthique de la chasse ; ils défendent aussi l'activité pour ses qualités morales intrinsèques – lorsque, bien sûr, elle est réalisée selon leurs prescriptions. Ces bénéfiques résulteraient des valeurs véhiculées par la pratique et les mises à l'épreuve qu'elle implique (grand air, ténacité, abnégation, patience, respect du vivant, etc.). Mais ce registre est aussi renforcé par la conviction historique qui fait des chasseurs des partenaires centraux de la conservation et de l'équilibre des milieux (Raison du Cleuziou, 2008). Plus, aux États-Unis, comme le modèle nord-américain fait paradoxalement de l'activité et de son maintien une condition au

financement des actions de protection environnementale, la chasse devient, par le dispositif dans lequel elle s'insère, une activité écologique.

Ainsi, le monde de la chasse répond aux mises en cause éthiques par l'éthique. Lorsqu'ils défendent leurs pratiques – *a priori* alignées sur un code partagé – ou lorsqu'ils se présentent comme des partenaires nécessaires à la préservation d'un équilibre biologique, les chasseurs font de la morale un argument efficace pour justifier leur activité et de l'éthique une ressource politique autorisant le prolongement de leurs privilèges « récréatifs ».

Références

- Bozon M., Chamboredon J.-C.**, 1980. L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique, *Ethnologie française*, 10 (1), 65-88.
- Bronner S. J.**, 2008. *Killing Tradition: Inside Hunting and Animal Rights Controversies*, Lexington, University Press of Kentucky.
- Brulle R. J., Benford R. D.**, 2012. From Game Protection to Wildlife Management: Frame Shifts, Organizational Development, and Field Practices, *Rural Sociology*, 77 (1), 62-88.
- Bye L. M.**, 2009. "How to Be a Rural Man": Young Men's Performances and Negotiations of Rural Masculinities, *Journal of Rural Studies*, 25 (3), 278-288.
- Byrd E., Lee J.G., Widmar N.J.O.**, 2017. Perceptions of Hunting and Hunters by U.S. Respondents, *Animals*, 7 (11), 83.
- Dray P.**, 2018. *The Fair Chase: The Epic Story of Hunting in America*, New York, Basic Books.
- Dunlap T. R.**, 1988. *Saving America's Wildlife*, Princeton, Princeton University Press.
- Elias N.**, 1973. *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.
- Fabiani, J.-L.**, 1982. Quand la chasse populaire devient un sport. La redéfinition sociale d'un loisir traditionnel. *Études rurales*, 87 (1), 309-323.
- Fischer A. et al.**, 2013. (De)legitimising hunting : Discourses over the morality of hunting in Europe and eastern Africa, *Land Use Policy*, 32, 261-270.
- Foucault M.**, 1994. Polémique, politique et problématisations (1984) – texte n°342, *Dits et écrits*, t. 4, Paris, Gallimard.
- Fradkine H.**, 2015, Chasse à courre, relations interclasses et domination spatialisée, *Genèses*, 99 (2), 28-47.

- Gibson K.**, 2014, More Than Murder: Ethics and Hunting in New Zealand, *Sociology of Sport Journal*, 31 (4), 455-474.
- Ginelli L.**, 2017. *Jeux de nature, natures en jeu. Des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés*, Bruxelles, Peter Lang.
- Heffelfinger J., et al.**, 2013, The role of hunting in North American wildlife conservation, *International Journal of Environmental Studies*, 70 (3), 399-413.
- Love-Nichols**, 2020. "Tied to the Land" » : Climate Change Activism Among US Hunters and Fishers, *Frontiers in Communication*, 5 (1).
- Michaud M.**, 2010. Chasser en gentleman : évolutions de l'éthique de la chasse sportive, *Journal des anthropologues*, 120-121.
- Mischi J.**, 2013. Contested Rural Activities: Class, Politics and Shooting in the French Countryside, *Ethnography*, 14 (1), 64-84.
- Oian H.**, 2013. Wilderness Tourism and the Moralities of Commitment: Hunting and Angling as Modes of Engaging With the Natures and Animals of Rural Landscapes in Norway, *Journal of Rural Studies*, 32, 177-185.
- Raison du Cleuziou Y.**, 2008, De la résistance à la subversion : les chasseurs de la baie de Somme et le développement durable, *Études rurales*, 181, 133-148.
- Reiger J. F.**, 1975. *American Sportsmen and the Origins of Conservation*, New York, Winchester Press.
- Stépanoff C.**, 2021, *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*, Paris, La Découverte.
- Traïni C.**, 2004. Territoires de chasse. *Ethnologie française*, 34(1), 41-48.
- Trefethen J. B.**, 1961. *Crusade for Wildlife: Highlights in Conservation Progress*, New York, Boone and Crockett Club.
- Vivent C.**, 2005. *Chasse Pêche Nature Traditions, entre écologisme et poujadisme ? Socio-anthropologie d'un mouvement des campagnes*, Paris, Harmattan.
- Yamane D.**, 2017. The sociology of US gun culture, *Sociology Compass*, 11, e12497.
<https://doi.org/10.1111/soc4.12497>